



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E172462

VALABLE JUSQU'AU 03/04/2027

ÉDITÉ LE

12/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/02/2000

Forme juridique : EIRL

Capital : DEPUIS LE 31/01/2026
0

Raison sociale : MICHELI CHRISTOPHE

752 ROUTE DE LA REMISE
38930 MONESTIER-DU-PERCY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 429 361 900 00047

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 31702 (80)

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 320.200026

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 320.200026

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 04 76 34 40 47

Portable : 06 81 22 12 04

Fax :

Site Internet : www.entreprise-micheli.com

E-mail : contact@entreprise-micheli.com

Responsabilité légale :

MICHELI CHRISTOPHE CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	03/02/2026
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	03/02/2026
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	03/02/2026
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	03/02/2026
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	10/12/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	04/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	02/02/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.